

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°1

Jeudi 07 novembre 2024

Présences :

Noms et prénoms	Rôle	
Mme PINCE SALEM Dominique	Inspectrice de l'Éducation Nationale	Excusée
Mme PAILLARD Virginie	Représentante de la mairie	Présente
M. TISSEYRE Thomas	Responsable du Service Enfance et Jeunesse	Présent
Mme CROULLEBOIS Amandine Mme HENNECART Nadine Mme JEANNIN Mathilde Mme RUBIO Aurélie M. BOULETREAU Bruno Mme PECERO Elodie Mme REBBOUH Laurie	Représentants des Parents d'Elèves	Excusée Excusée Présente Présente Excusé Présente Présente
Mme BORTHEIRIE Ingrid M. CAVAILLES Yohann Mme SICRE Sylvaine Mme TISSEYRE Stéphanie Mme VILATTE Julie	Enseignants	Présente Excusé Présente Excusée Présente
Mme FUFO Nelly Mme PINO Luciana Mme DECRAMER Laurine	Maîtresse E, RASED Psychologue scolaire, RASED Maîtresse G, RASED	Présente Excusée Excusée

Un tour de table est réalisé afin que chaque personne se présente.

1. Présentation de l'équipe et des nouveaux parents élus

CP : Mme BORTHEIRIE Ingrid (*lundi, mardi, jeudi*) et M. CAVAILLES Yohann (*vendredi*)

CE1/CE2 : Mme VILATTE Julie

CE2/CM1 : Mme TISSEYRE Stéphanie

Effectif école : 89 élèves.

CM2 : Mme SICRE Sylvaine

Directrice : Mme BORTHEIRIE Ingrid

AESH : Mmes Alice AYITE, Monique CAVALLER, Sandra DOS SANTOS PICON, Céline MORENO et Amina SELMANI.

Services civiques : Aucune candidature pour les trois postes à pourvoir. Il n'y aura donc pas de services civiques cette année au sein de l'école. L'aide aux devoirs ne pourra pas se mettre en place.

Intervenant E.P.S. : M. TISSEYRE Thomas

Intervenant musique : M. ALVAREZ Michel

Titulaires remplaçants : Mme ALBERICH Laure, M. BENARD Mathieu et M. CAVAILLES Yohann

Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED) :

Psychologue scolaire : Mme Luciana PINO

Maîtresse spécialisée G : Mme Laurine DECRAMER

Maîtresse spécialisée E : Mme Nelly FUFO

Parents élus :

Titulaires : Mmes Amandine CROULLEBOIS, Nadine HENNECART, Mathilde JEANNIN et Aurélie RUBIO.

Suppléants : M. Bruno BOULETREAU et Mmes Élodie PECERO et Laurie REBBOUH.

L'APE des loulous laroquais est présente pour aider les deux écoles dans leurs projets. Toute l'équipe pédagogique remercie de nouveau les parents qui s'impliquent dans l'association.

2. Règlement intérieur du conseil d'école : lecture, modifications et vote

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité par vote à main levée.

Informations : Les prochains conseils d'école auront lieu les mardis 31/03/26 et 02/06/26 à 17h00.

3. Approbation du procès verbal du précédent conseil d'école

Le PV du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

4. Lecture, modifications et vote du règlement intérieur de l'école

Voir document annexe : règlement intérieur de 2024-2025

Modification apportée dans les "horaires de l'école" :

- **Horaires École** : lundi-mardi-jeudi-vendredi : 8H30 précises - 11hH 30 / 13H30 précises - 16H30

L'accueil des élèves est assuré par les enseignants, dix minutes avant l'entrée en classe.

Il est impératif que les horaires de l'école soient respectés. Les enfants retardataires, c'est-à-dire arrivant après la fermeture du portail, ne pourront **entrer dans l'école qu'à la récréation, soit à 10h15 ou 15h15**.

Le règlement intérieur ainsi modifié est adopté à l'unanimité par vote à main levée.

5. Le RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté est un dispositif de l'Éducation Nationale composé de psychologues scolaires, d'enseignants spécialisés dans l'aide à dominante pédagogique et d'enseignants spécialisés dans l'aide à dominante relationnelle. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire et bienveillant à l'égard de tous, enfants, familles et enseignants. Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aide et de soins extérieurs. Les deux grandes missions sont la prévention et la remédiation.

Les personnels des Rased apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles si besoin. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

Mme Luciana Pino, *psychologue scolaire*, intervient sur l'école une fois par semaine, mais elle peut également intervenir à la demande des enseignantes pour porter une attention particulière et approfondie aux élèves rencontrant des difficultés. Elle met en place différentes actions pour les accompagner dans leurs difficultés. Cela passe par l'observation des enfants dans les classes, des interventions individuelles ou groupées et l'élaboration de tests psychologiques d'évaluation avec l'autorisation écrite des familles.

Mme Laurine Decramer, *maîtresse spécialisée G (aide à dominante relationnelle)*, intervient également sur l'école. Son travail consiste à faire évoluer le rapport de l'élève à l'école : lui donner envie d'apprendre, l'aider à dépasser ses craintes, à avoir confiance en lui, l'aider à ajuster ses conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles ; l'objectif étant de lui permettre d'opérer des transformations de ses conduites et de ses modes de pensée à un mode de fonctionnement plus adapté aux attentes de l'école.

Mme Nelly Fuffo, *maîtresse spécialisée E (aide à dominante pédagogique)*, intervient auprès d'élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires. Cette aide peut prendre place en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe. Elle s'inscrit dans les objectifs et les horaires de l'école primaire. Il s'agit d'amener l'élève à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser, à améliorer ses capacités d'apprentissage et à installer les connaissances scolaires et faire l'expérience de la réussite.

Cette année, madame Fuffo est mobilisée sur la classe des CE2 à la demande de madame l'Inspectrice de l'Education Nationale pour dédoubler les classes à deux niveaux sur deux demi-journées. Les objectifs et les besoins pour ces interventions ont été ciblés en concertation avec les enseignantes.

Les enseignantes du RASED interviennent sur plusieurs secteurs et apportent autant d'aide qu'elles le peuvent à l'équipe pédagogique, les besoins étant très importants sur l'école.

6. Protection et sécurité : PPMS : les exercices réalisés, ceux à venir

- Un PPMS est en place au sein des 2 écoles, pour les risques suivants : incendie, nuage toxique et transport de matières dangereuses, attentat intrusion.

Chaque année scolaire, il nous est demandé de réaliser des exercices d'évacuation ou de confinement.

Un exercice "évacuation incendie" a été réalisé le 25/09/2025 avec un rassemblement dans la cour de récréation et une évacuation dans le parc du château. Les consignes ont été respectées et l'évacuation a été assez rapide.

Un exercice confinement pour "alerte intrusion" a eu lieu le 09/10/25. L'exercice avait été expliqué aux élèves afin que celui-ci soit pris au sérieux et soit le moins anxiogène possible. Malheureusement, certains enfants de deux classes ne l'ont pas pris au sérieux, ont perturbé l'exercice en étant bruyants et ont essayé d'effrayer leurs camarades.

D'autres exercices sont prévus pour l'année : 2 pour les incendies, et 1 pour le confinement en cas de nuage toxique ou matières dangereuses à faire obligatoirement avant les vacances de Noël.

- Sécurité :

→ Portail d'entrée :

La mise en place d'un code pour l'ouverture du portail permet une sécurisation plus importante et permet aux enseignantes de rentrer dans l'enceinte de l'école sans déranger les élèves et leurs collègues.

La mairie est remerciée par l'équipe pédagogique.

La mise en place des nouveaux horaires d'ouverture et de fermeture du portail facilitent la sécurisation des locaux et le travail en classe.

La présence de la garderie le matin dans la classe 1 sécurise également les locaux.

→ Petit préau : La directrice de l'école interroge sur le calendrier des travaux liés au préau. Un élu doit passer prochainement afin de faire le point.

7. Information sur les évaluations nationales.

Les enseignantes des classes de CP au CM2 apportent une information sur les évaluations nationales de début d'année. Celles-ci ont fait ressortir ce qui avait été observé en classe, et cela a permis de définir des groupes de besoin. C'est aussi un outil pour communiquer avec les familles.

Toutefois, les enseignantes expliquent que certains exercices étaient inadaptés. Elles regrettent que plusieurs familles n'étaient pas présentes au rendez-vous de restitution des résultats.

8. Informations sur les projets et actions pédagogiques prévus, en lien avec le projet d'école

- Sur les projets communs à toutes les classes :

→ *Plusieurs rencontres sportives* se dérouleront au cours de l'année. Une première rencontre a eu lieu le 17 octobre à Laroque d'Olmes autour du rugby. L'équipe enseignante remercie M. Tisseyre ainsi que les membres de l'école de rugby de l'Etoile Sportive Laroquaise pour leur organisation, leur aide lors des ateliers ou des matchs ainsi que les parents d'élèves pour leur présence et l'encadrement de la rencontre. Deux prochaines rencontres auront lieu cette année : Gymnastique à Lavelanet pour le cycle 2 en décembre et multisports pour les GS et le cycle 2 en fin d'année.

Ces manifestations sportives renforcent les liaisons GS/CP et CM2/6ème.

→ *Cycle piscine* : Le cycle 2 (CP, CE1 et CE2) devrait effectuer le cycle piscine à la piscine de Mirepoix de janvier à mars. Les classes de CE2/CM1 et CM2 vont actuellement à la piscine de Mirepoix.

Nous remercions tous les parents agréés pour leur aide et leur disponibilité.

→ *EPS* : ski de piste pour la classe de CM2, Rollers, Cycle vélo...

→ *Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR)* : Contribuant à préparer les élèves à leur vie d'adulte, l'EVAR se fonde sur les valeurs d'égalité, de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle veille à garantir le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun. En milieu scolaire, l'éducation à la vie affective et relationnelle est adaptée à chaque âge et à chaque niveau d'enseignement et s'inscrit dans une approche globale de la santé. Elle contribue à l'apprentissage d'un comportement responsable, dans le respect de soi et des autres : relations entre les filles et les garçons et la promotion d'une culture de l'égalité, la prévention des violences sexistes et sexuelles (comprendre les stéréotypes pour lutter contre les discriminations), la protection des droits humains, le développement des compétences psychosociales et le climat scolaire.

→ *Sorties culturelles* : spectacles, sortie patrimoine...

→ *Le théâtre* : projet pluridisciplinaire sur les deux derniers trimestres (C2 : les émotions, C3 : à définir). Cela servira de fil conducteur au spectacle de fin d'année sous forme de comédie musicale.

→ *EMC* : Travail autour des compétences psychosociales (empathie, respect...) au sein de l'école ; les objectifs étant de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, de leur vie à l'école et de donner un sens à l'école en les incluant dans les projets (délégués de classe, conseils de classe et conseils d'élèves, projet d'embellissement de l'école). Les élections des délégués élèves auront lieu le jeudi 20 novembre.

→ *EMC* : Projet de création d'une fresque participative avec une artiste peintre.

→ Autres : Diverses actions seront menées au cours de l'année pour financer les projets (marché de printemps, vente de pâtisseries...) De plus, une matinée "portes ouvertes" sera proposée en fin d'année pour présenter et attirer de nouveaux élèves sur l'école.

- Projets par classe :

→ Classe de CP : Travail autour des émotions et la mise en place d'un système de fonctionnement de la classe avec les élèves. Projet "100ème jour d'école" avec une exposition des œuvres créées par les enfants.

→ Classe de GS/CP : Projet autour d'énigmes mathématiques et plusieurs rencontres entre les classes pour développer la liaison GS-CP.

→ Classes de CP et CE1/CE2 : Projet sur le théâtre autour des émotions à partir d'une pièce de théâtre existante qui sera retravaillée pour être adaptée aux niveaux des enfants.

→ Classe de CE1/CE2 : Ateliers jeux de société un après-midi à la fin de chaque période.

→ Classe de CE2/CM1 : Poursuite du projet sur la biodiversité avec l'ANA qui interviendra en classe et sur le terrain (aire terrestre éducative ou ATE).

Découverte du patrimoine local à Laroque d'Olmes avec les pays d'Art et d'Histoire. Une première intervention a déjà eu lieu. Une deuxième intervention se réalisera si possible en fin d'année.

Projet de classe sur le Moyen-Age avec la construction d'une maquette et la réalisation d'exposés.

→ Classe de CM2 : Rallye mathématiques, concours de l'AMOPA, semaine des mathématiques, Lecture.

→ Classes de CP/CM2 : Projet en production d'écrits. Les deux classes travailleront à partir d'un album de littérature de jeunesse sans texte. Une fois ce dernier produit, les élèves enregistreront leur voix lors d'une lecture orale afin de créer une vidéo de l'album avec le texte. Une présentation sera faite aux familles à la fin du projet.

→ Classes de CP/CM2 et CE1/CE2 :

• Participation à la journée nationale de lutte contre le Harcèlement à l'école du jeudi 06 novembre 2025 : séances de sensibilisation, ateliers de coopération avec objet, atelier de communication, atelier "attention-coopération"... Ce travail se poursuivra autour d'ateliers au sein de chaque classe et en mélangeant les classes.

• Concours "Non au Harcèlement".

Le prix "Non au harcèlement", destiné aux élèves du CP à la terminale, a pour objectifs de favoriser le bien-être des élèves à l'école, de sensibiliser les élèves et les personnels au harcèlement à l'école et de donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention.

Le prix récompense les projets collectifs qui dénoncent le harcèlement en milieu scolaire et proposent des solutions pour lutter contre ce phénomène, dans le respect des valeurs de la République.

Les élèves doivent produire un support de communication (affiche ou vidéo), sous la conduite des équipes pédagogiques et éducatives, en articulation avec le programme pHARe qui constitue le plan de prévention du harcèlement de leur école ou de leur établissement. Une affiche sera créée cette année avec les élèves.

9. Point sur la coopérative scolaire : bilan de l'année écoulée

Le bilan de l'année précédente a été vérifié par une enseignante, une représentante des parents et l'OCCE.

Bilan financier au 06/11/25 : il y avait + 8 383,89 euros.

Le cahier de comptabilité de l'année 2024/2025 a été proposé, ainsi que le bilan financier : au 31 août 2025, il y avait + 4 236,49 €.

Plusieurs remerciements ont été faits :

- L'APE pour son soutien financier : En début d'année scolaire, un montant de 4 206,40 € a été versé à l'école élémentaire. Les sommes ont été réparties en fonction du nombre d'élèves entre les deux écoles.

- L'ensemble des parents d'élèves pour leur participation financière à la coopérative scolaire de début d'année. Le montant reçu est de 637,50 € soit -382,50€ par rapport à l'an passé.

Projets financés : financement du projet fresque, matériel pédagogique, livres, sorties...

Pour information, l'école a investi depuis quelques années dans des jeux de cour, des jeux de stratégies et de réflexion. Ces derniers seront utilisés en classe lors d'ateliers pédagogiques. Malheureusement, il a été constaté un non respect des jeux de cour de la part des élèves. Une réflexion est menée au sein de l'équipe pour trouver des solutions.

10. Travaux : Point sur les travaux et les aménagements/investissements effectués, et ceux à réaliser

Les enseignantes remercient la municipalité pour ses interventions lorsque des besoins sont signalés au sein de l'école.

Madame Bortheirie tient à remercier Monsieur Le Maire qui a accordé une subvention exceptionnelle de 590,50€ pour l'achat de matériel pédagogique de qualité du fait des difficultés scolaires des élèves en CP.

Travaux ou aménagements réalisés :

- Passage de la balayeuse pour éliminer le maximum de gravillons et nettoyer la cour bitumée afin de la rendre moins dangereuse.
- Présence d'un ventilateur par classe en cas de fortes chaleurs. Des salles communales climatisées ont été proposées en fin d'année mais cela aurait été très difficile de transporter les affaires pour travailler.

Travaux ou aménagements souhaités :

- Demande de la mise en place de caoutchouc pour les pieds des chaises (classes 1 à 4 et bureau : bancs et chaises). Les balles partent ou disparaissent au bout d'un moment car le trou s'élargit.
- Le réfrigérateur ne fonctionne plus. Est-ce possible de le changer afin de pouvoir mettre au frais des produits pharmaceutiques lorsqu'un enfant se blesse ? Un élu se rapprochera prochainement de la directrice pour faire un point.
- Le système d'exploitation Windows 10 a pris fin le 14 octobre 2025. De ce fait, aucune mise à jour ne peut plus être effectuée. Pouvons-nous avoir le nouveau système d'exploitation sur les ordinateurs de classe et les ordinateurs portables de la classe mobile ? Un échange aura lieu entre la mairie et monsieur Amardheil à ce sujet.
- Renouvellement de la demande de remplacement des rideaux fins dans les classes 3 et 4.
- Les sanitaires : Madame Bortheirie interroge sur le calendrier des travaux prévus. Un élu se rapprochera prochainement de la directrice pour faire un point.
- Le grand préau : Madame Bortheirie interroge sur le calendrier des travaux prévus. Il est important de reboucher les trous et de passer 3 couches de peinture blanche tout en respectant le temps de séchage avant le début du projet sur la fresque participative.
- Ampoule grillée dans le hall d'entrée des locataires. Celle-ci sera changée dès le lendemain par un employé municipal.
- Il est demandé de rajouter un tassot pour stabiliser une étagère dans la classe 5, de revisser la lunette des toilettes enseignants et de changer la vitre brisée de l'armoire (sécurité) du bureau. Monsieur Villemont s'occupera de ces travaux.
- Lors du précédent conseil d'école, une réflexion avait été amorcée avec M. Le DGS sur l'aménagement de la cour de récréation du fait du changement climatique. Du fait du départ du DGS, la directrice demande si cela va se poursuivre au cours de l'année.
 - Mise en place de stores isolants aux fenêtres des classes. Le soleil tape dès le matin sur les baies vitrées et la chaleur devient vite importante et difficile à supporter dans les classes.
 - Courrier adressé à Monsieur Le Maire pour la mise en place d'une climatisation dans les salles de classe.
 - Achat d'un cabanon pour ranger tout le matériel de la cour financé par le CNR. L'école insiste sur la nécessité du cabanon.
 - Mise en place d'un nouvel arbre à feuilles persistantes pour ombrager un peu la cour et remplacer l'arbre mort. Celui-ci avait été retiré pour une question de sécurité.
 - Mise en place de l'Agorespace et délimitation des espaces collectifs à la peinture.

Un élu se rapprochera prochainement de la directrice pour faire un point.

11. Questions et informations diverses

- Le marché de Noël aura lieu le vendredi 05 décembre après l'école. L'alaé est invitée à rester le soir afin que les familles puissent acheter les objets confectionnés par leur enfant.

Madame Sicre demande la possibilité de mettre au frais les pâtisseries confectionnées la veille avec sa classe.

- Monsieur Tisseyre explique la prochaine mise en ligne d'un site internet pour le Service Enfance Jeunesse. Sur celui-ci apparaîtront plusieurs onglets : école (règlement commun école-Alaé...), extrascolaire, restauration scolaire (cantine), périscolaire, webradio et divers. Ce site permettra aux familles de prendre connaissance des activités réalisées durant ces différents temps. L'aspect photos vidéos nécessite une autorisation écrite. Un mail sera prochainement envoyé via l'application e-ticket. Les familles seront inviter à répondre en cas de non accord.

Un chantier en collaboration avec le conseil départemental, la CAF et le service jeunesse et sport va être étudié pour la fabrication de la cabane à livres. Pour obtenir des subventions et financer ce projet, les jeunes doivent écrire et

présenter ce dernier. Malheureusement, il y a de moins en moins de jeunes présents. De ce fait, une réflexion sera menée.

Fait à Laroque d'Olmes, le 06 novembre 2025.

La présidente du conseil d'école : Ingrid Bortheirie



Les secrétaires : Mme Rebbouh, représentante des parents d'élèves
Mme Sicre, enseignante

